

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

Pré-requis

Etre professionnel du champ médical paramédical et social étant amené à accueillir des femmes et des enfants victimes de violence.

Public

Tout professionnel du champ sanitaire et social amené à accueillir des femmes et des enfants victimes de violence.



Durée / Dates / Lieu

- 2j (date limite d'inscription J-15)
- 3 mars 2026
- 28 avril 2026



Tarif

- 600,00 €

Objectifs

Contexte : Depuis plusieurs années, la France s'est engagée dans un plan de lutte contre les violences faites aux femmes (5^{ème} plan 2017-2019). Malgré cela, une femme décède tous les deux jours sous les coups de son conjoint. Le Grenelle des violences conjugales en 2019 et le rapport sur les 1000 premiers jours de septembre 2020 ont rappelé la nécessité pour tous les professionnels de se former. Ce programme de formation continue tient compte des politiques nationales de lutte contre les violences faites aux femmes mais s'adapte aussi aux préoccupations sociétales actuelles en prenant en compte les spécificités territoriales

Objectifs :

- Connaître l'importance des situations de violences faites aux femmes, qu'elles soient conjugales ou non.

- Se familiariser avec le cadre juridique (convention européenne d'Istanbul du 11 mai 2011 premier instrument juridique européen, définition du crime, définition du délit...).

- Connaître la genèse des stéréotypes de genre et savoir les identifier.

- Comprendre les mécanismes psychotraumatiques intervenant dans les situations de violence.

- Identifier les stratégies de l'auteur.

- Être capable de repérer et prendre en charge la victime (rédaction du certificat médical, téléphone grand danger, applications téléphoniques...).

- Construire son rôle citoyen et professionnel au sein d'un réseau de partenaires de la PEC



Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription à renvoyer à :

École de sages-femmes
CHU de Nantes
38, bd Jean Monnet

44093 Nantes cedex 1
isabelle.derrenderinger@chu-nantes.fr

Programme

1er jour

- Matinée : apports théoriques :

Données épidémiologiques nationales et internationales, textes juridiques, stéréotypes de genre, mécanismes et typologie des violences, stratégies des auteurs, outils de repérages, mécanismes psychotraumatiques.

- Après-midi : atelier pratique en 3 groupes

Visionnage des vidéos MIPROF (Anna, Tom et Léna, Elisa) en groupes et repérage des éléments théoriques étudiés le matin en séance plénière.

Bilan de la 1ère journée de formation.

2ème jour (à distance du 1er)

- Matinée et après-midi : apports théoriques :

Retour d'expérience. Développement des outils « repérer-évaluer-agir » de la HAS. Travail en réseau. Poursuite de présentation des outils d'aide (Black dot, téléphone grand danger, bracelet anti-rapprochement...).

Identification d'actions concrètes à proposer et/ou mettre en œuvre.

Apports sur les autres formes de violences faites aux femmes : les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés, la prostitution.

Bilan de la 2ème journée de formation.

Méthodes pédagogiques

- Apports cognitifs
- Cas concrets
- Analyse réflexive de pratiques
- Elaboration/mise à disposition d'outils

Modalités d'évaluation

- Les attentes des participants seront recueillies par les formateurs lors du lancement de la formation à J1.
- Test de positionnement au début et à la fin de la formation
- Au début de J2, retour d'expérience consécutif à la première journée de formation.
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de chaque journée de formation
- Une attestation est remise aux participants
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Porteur d'un handicap ou difficultés d'apprentissage ?

Contactez-nous en toute confidentialité, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner pour trouver ensemble une solution : bp-dif-referents-handicap@chu-nantes.fr

Taux de satisfaction

100% de satisfaits

note :9,5/10

Intervenant(s)

- Pascale GARNIER, sage-femme enseignante (formation de formateur MIPROF, membre expert du Grenelle violences conjugales)
- Isabelle DERRENDINGER, sage-femme directrice (formation de formateur MIPROF, membre expert du Grenelle violences conjugales).